

**PROCES-VERBAL N°2023-01 DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2023**

**COURRIER ET TABLEAU DE RETRANSCRIPTION  
DES ECHANGES**

*DOCUMENTS REMIS EN MAINS PROPRES PAR  
MADAME GENNARO SAINT  
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2023  
AU MOMENT DE L'ADOPTION DU PROCES-VERBAL 2023-03  
DE LA SEANCE DU 28 JUIN 2023*

**Le Maire,  
Marc PÉRÉ**

MAIRIE DE L'UNION  
(H.G.)  
Marc Péré



L'Union, le 27 septembre 2023

A L'Attention de Marc Péré, Maire de la Commune de L'Union

**Concerne :**

Procès- verbal du conseil municipal du 15 février 2023  
Écarts de retranscription entre l'enregistrement et ce qui a été pris en compte pour la rédaction du PV.

Monsieur le Maire,

Comme convenu lors du conseil municipal du 28 juin 2023 et selon la retranscription de votre prise de parole, sur le PV de cette séance, nous vous présentons ci-après la teneur des propos que vous avez tenus lors du conseil municipal du 15 février 2023, qui ne se retrouvent aucunement dans la rédaction du procès-verbal.

Nous vous rappelons que cette formalité (le PV) doit retranscrire le plus fidèlement les échanges, débats, propos tenus lors de l'assemblée délibérante. Un exemplaire papier devrait par ailleurs être mis à disposition du public, l'objectif principal de la publication étant d'assurer l'information du public.

Nous souhaitons que le PV de cette séance soit modifié en prenant en compte les propos irrespectueux que vous avez tenus à l'encontre de l'opposition ou à notre rencontre.

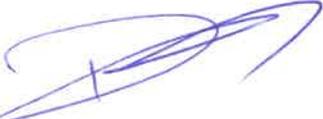
Les éléments présentés dans ce courrier sont le fruit d'une réécoute attentive de l'enregistrement de la séance du conseil municipal du 15 février 2023.

Nous vous remercions de toute l'attention que vous accorderez à notre requête,

Bien à vous,

L'équipe Pour L'Union.

  
A. L. GRUPE

  
D. DELOURS

  
C. Genuais-Saint

  
N. MAURIN.

Analyse enregistrement de la séance du 15 février 2023

		Enregistrement du 15/02/2023	
Page P.V	Timing Audio	Procès-Verbal	
7/56	1 :03 :19	<p><b>Christine Gennaro Saint</b> : ..... Noël</p> <p><b>Marc Péré - Maire</b> : Tout a été annoncé et discuté.</p>	<p><b>Christine Gennaro Saint</b> : ..... Je dis ça, je dis rien</p> <p><b>Marc Péré</b> : <b>Dites rien alors, à chaque fois, vous dites le contraire de la réalité, tout ça a été discuté, c'est stupéfiant. Monsieur Feuillerat rétablissez la vérité.</b></p>
16/56	1 :35 :45	<p><b>Mar Péré - Maire</b> : Si vous le votez, il ne faudra pas aller voir les gens des barres HLM, il faudra que collectivement nous soyons responsables. Nous faisons de la politique de haut niveau</p>	<p>Dernière phrase :</p> <p><b>Marc Péré</b> : Si vous le votez, il ne faudra pas aller voir les gens et dire que Péré va construire des barres <b>HLM comme l'a dit M DD dans les communes où il était sur le espaces verts</b>, il faudra que collectivement nous soyons responsables. Nous faisons de la politique de haut niveau <b>mais pas de caniveau</b></p>
15/56	1 :43 :52	<p><b>Marc Péré</b> : je crois que vous confondez les documents,</p>	<p><b>Marc Péré</b> : <b>le DOB pas le plat</b>. Je crois que ...</p>
24/56	2/11/00	<p><b>Marc Péré</b> : Nous avons entendu votre remarque</p>	<p><b>Marc Péré</b> : Nous avons entendu votre remarque <b>et le ton utilisé</b></p>
27/56	2 :40 :57	<p><b>David Roffé</b> : Aujourd'hui, quand on regarde nos taux d'impositions, on est à 32.37 %. Ce sont des augmentations à la marge. L'idée c'est de garder l'équilibre général de note budget de fonctionnellement en fin d'année, pour continuer à investir et fonctionner. Aujourd'hui je ne peux pas vous donner de calcul précis.</p>	<p><b>David Roffé</b> : Aujourd'hui, quand on regarde nos taux d'impositions, on est à 32.37 %. <b>On va être peut-être sur 1/2 point, 1 point</b>. Ce sont des augmentations à la marge. L'idée c'est de garder l'équilibre général de note budget de fonctionnellement en fin d'année, pour continuer à investir et fonctionner. Aujourd'hui je ne peux pas vous donner de calcul précis.</p>
29/56	2 :54 :28	<p><b>Marc Péré</b> : cette opposition qui n'est pas crédible.</p>	<p><b>Marc Péré</b> : cette opposition qui n'est pas crédible, <b>parce qu'elle dit n'importe quoi</b></p>
53/56	3 :53 :00	<p><b>Marc Péré</b> : fin du 1<sup>er</sup> § ....Président du Conseil Départemental. Ce sont des mesures assez classiques données dans d'autres occasion... communales.</p>	<p><b>Marc Péré</b> : ....Président du Conseil Départemental. Ce sont des mesures assez classiques données dans d'autres occasion... communales. <b>Je m'étonne même de l'expression « qui va payer ». Drôle d'expression « Qui va payer »</b></p>